

L

e BTP se stabilise

Les années 2009 et 2010 auront marqué une chute sévère et historique de l'activité du BTP, suite au choc économique. L'allègement des règles de défiscalisation, le recul de la commande publique, la fin des grands chantiers ont pesé sur la construction dès octobre 2008. L'état de santé du secteur s'est fortement dégradé avec un niveau d'activité retombé à 1,30 milliard d'euros en 2010.

L'année 2011 se solde par un chiffre d'affaires du BTP estimé autour de 1,35 milliard d'euros. La situation a cessé de s'aggraver mais le bilan économique reste critique. Le logement social et l'augmentation de la commande publique intervenue en 2011 ont permis un regain de l'activité (*graphique 1*).

En effet, la production de logements sociaux a fortement augmenté depuis 2009 portée par de nouveaux modes de financement et de production. Côté financement, la Loi de développement économique pour l'outre-mer

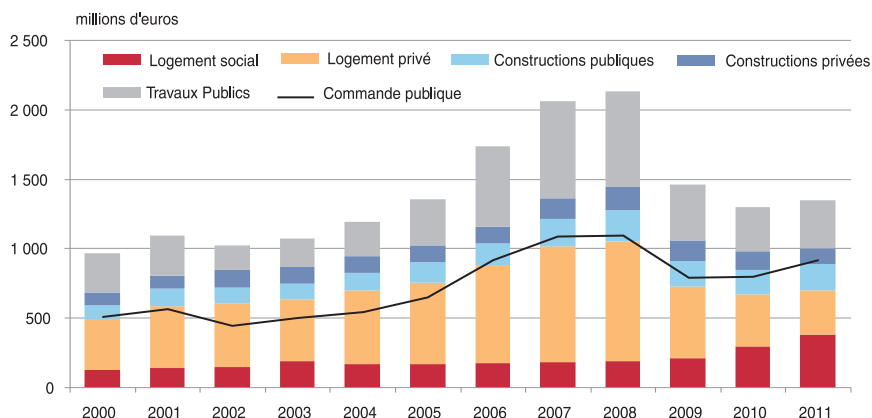
(Lodéom) permet de compléter la ligne budgétaire unique (LBU) par un investissement en défiscalisation.

Côté production, depuis 2008, les bailleurs ont eu la possibilité, dans le cadre du plan de relance, d'acquérir des opérations en vente en l'état futur d'achèvement (Vefa) auprès d'opérateurs privés. Le logement social représente aujourd'hui plus du quart de l'activité de la filière.

En revanche, la production de logements privés, hors opérations vendues aux bailleurs sociaux, a poursuivi sa baisse en 2011.

La commande publique de manière générale (en bâtiment et travaux publics), aura connu en 2011 un regain d'activité. Comparativement aux années 2000 – 2008, au cours desquelles la commande publique représentait environ la moitié de l'activité de la construction, sa part a très fortement augmenté depuis deux ans pour représenter plus de 65 % de l'activité de la filière en 2011.

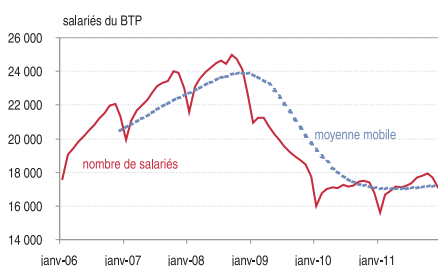
■ Graphique 1 - Le chiffre d'affaires du BTP atteint 1,35 milliard d'euros en 2011



Source : CERBTP.



■ Graphique 2 - Salariés du BTP : stabilité en 2011



Source : Caisse de congés payés du BTP.

Du point de vue de l'emploi, la chute de l'effectif salarié a été stoppée. Le niveau actuel s'est stabilisé avec une moyenne annuelle de 17 190 salariés en 2011 contre 17 060 salariés en 2010, soit une augmentation inférieure à 1 % selon la caisse de congés payés du BTP (graphique 2). Ces effectifs restent néanmoins nettement en dessous du plus haut point atteint en octobre 2008 (près de 25 000 salariés).

Légère reprise des attestations de conformité

Les données issues du Consuel montrent une légère reprise des attestations de conformité. En effet, le nombre de visas de

■ Graphique 3 - Consuel : 7 560 visas de logements neufs en 2011



Source : Consuel.

Le haut conseil de la commande publique

Installé en 2010, le haut conseil de la commande publique (HCCP) s'inscrit autour de trois grandes orientations :

- une prise de conscience collective pour redonner la dimension économique à la commande publique, responsabiliser les acteurs et transformer l'acte d'achat en une démarche « gagnant-gagnant »,
- un recensement, un suivi et une activation des projets,
- une structuration du système pour dynamiser et professionnaliser les acteurs.

Le HCCP vise à optimiser l'impact de l'investissement public sur l'activité économique.

C'est ainsi que le démarrage réel des travaux, matérialisé par l'ordre de service à l'entreprise (OS) a été retenu comme unique indicateur significatif, marquant le point de départ de la concrétisation de l'investissement. Les montants d'opérations retenus correspondent aux montants des travaux.

Les dates de consultations des entreprises et de livraisons, événements importants dans la vie des projets, sont également suivies dans le cadre du HCCP.

D'un point de vue qualitatif, le choix a été fait de porter l'analyse sur la rapidité pour la commande publique à générer de l'activité économique.

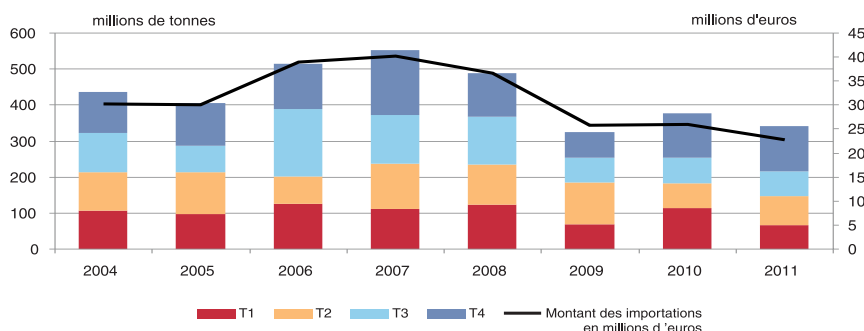
L'analyse se fait donc en mesurant le temps qui s'écoule entre la consultation des entreprises et la mise en chantier (OS de démarrage des travaux).

Une analyse des délais de paiement est également menée par la DRFiP.

Pour en savoir plus

- BTP Partenaires n°38 p.2 - Octobre 2010

■ Graphique 4 - Importations de ciments (y compris clinker) en baisse



Source : Douanes.

conformité électrique délivrés pour les logements neufs tous secteurs augmente de 2,4 % par rapport à 2010 après trois années consécutives de baisse depuis 2008 (graphique 3).

Concernant les importations de ciments, 342 385 tonnes (y compris clinker) ont été importées à La Réunion en 2011, pour une valeur 22,8 millions d'euros. Cela représente une baisse de 9 % en volume et de 12 % en valeur sur un an (graphique 4). Cette contraction pourrait être relative à une activité moins favorable de la branche travaux publics en 2011 par rapport à 2010, avec notamment la fin du coulage des piles du pont de la rivière Saint-Étienne.

Perspectives 2012 : nouveau palier

En 2012, l'activité du secteur devrait marquer un palier. Cette activité reposerait en priorité sur le logement social et la commande publique. En effet, dans le cadre du plan de relance, la poursuite du plan régional d'aide aux communes avec 85 millions d'euros programmés en 2012 et le plan de réhabilitation du patrimoine régional devraient générer de l'activité.

À l'inverse, la baisse de l'attractivité de l'investissement fiscal de la loi Scellier-DOM (de 31 % à 29 % de réduction d'impôts en 2012) puis sa suppression début 2013 risquent de décourager la promotion privée.

Le risque de rupture reste donc fort pour le secteur avec des entreprises déjà fragilisées, ayant épuisé tous les soutiens financiers, et des salariés licenciés arrivant en fin de droits. ■

Murielle POUNGAVANON
CERBTP

